

Jean-Baptiste André Godin à François Barrier, 7 mai 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Barrier, François \(1813-1870\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 4 p. (350r, 351r, 352v, 353r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Barrier, 7 mai 1866, consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45470>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 mai 1866](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Barrier, François \(1813-1870\)](#)

Lieu de destination Paris

Description

Résumé Godin écrit à François Barrier après la lecture d'un article du numéro de mai du journal *L'Association* dans lequel celui-ci s'interroge sur la possibilité pour les femmes d'accoucher sans douleurs. Godin estime que le constat de cette douleur a fait rejeter l'existence d'une intelligence supérieure par les athées. Godin cherche à résoudre une contradiction : pourquoi l'enfantement s'accomplice dans la douleur alors que le jeu des fonctions organiques est en principe attrayant et que l'attrait règne souverainement dans les fonctions essentielles de la vie ? Puisque le monde est harmonieux, la question se pose, selon lui, de l'utilité de la douleur dans les œuvres de Dieu : « Je ne crois pas qu'il se complaise à attacher à l'enfantement des causes de douleur aussi évidentes pour se donner seulement le vain plaisir de laisser à la science du médecin le soin de la faire disparaître. » Godin demande à Barrier par quel moyen la médecine peut faire disparaître la douleur. Il fait valoir que la douleur est l'opposée de la théorie de l'attrait dont les fouriéristes sont les défenseurs : « Je crois que si la loi de la douleur nous était aussi bien connue que celle du plaisir, il en surgirait une théorie du dévouement et du sacrifice qui marcherait parallèlement à celle de l'attrait en lui tendant une main fraternelle pour arriver à réaliser par la charité universelle le bonheur de tous. Cela vaut donc la peine que nous en causions. » Dans le post-scriptum, il lui demande l'adresse de Charles Pellarin, qu'il doit remercier.

Notes François Barrier répond à la lettre de Godin le 9 mai 1866 (Cnam FG 17 (2) b).

Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Fourierisme](#), [Religions](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Fourier, Charles \(1772-1837\)](#)
- [Pellarin, Charles \(1804-1883\)](#)

Œuvres citées [L'Association : bulletin international des sociétés coopératives, Paris, Bruxelles, 1864-1866.](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Barrier, François (1813-1870)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fourierisme
- Profession libérale
- Santé

Biographie Médecin et fouriériste français né en 1813 à Saint-Étienne (Loire) et

décédé en 1870 à Montfort l'Amaury (Yvelines). Fils de rentier, François Barrier mène de brillantes études de médecine à Lyon et devient en 1843 chirurgien à l'Hôtel-Dieu de la ville en 1843. Il se serait converti au fouriériste la même année, après la lecture d'un ouvrage de Charles Fourier, *La Théorie des Quatre mouvements*, trouvé dans la bibliothèque de son père. François Barrier est spécialiste des maladies de l'enfance et il fonde une association pour la création de crèches. Il est, en 1845, l'un des fondateurs de l'Union agricole d'Afrique installée à Saint-Denis-du-Sig (Algérie). En 1850, il devient chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et professeur à l'École de médecine de Lyon. En 1856, il crée à Lyon une Société de capitalisation qui apporte son concours à diverses entreprises fouriéristes : la Société de Beauregard d'[Henri Couturier](#) ou le Ménage sociétaire à Condé-sur-Vesgre de [Joseph Pouliquen](#). Il est actionnaire de la Société de colonisation du Texas, créée en 1856 et dont Godin est un des gérants. Notable aisné de Lyon, président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de la ville, François Barrier décide en 1863 d'abandonner la carrière médicale. Timide républicain, il se présente sans succès aux élections législatives de 1863 dans le Rhône. François Barrier quitte Lyon pour Paris en 1864 et se consacre à la cause phalanstérienne. Il devient une personnalité centrale du mouvement fouriériste. Il fait de la Librairie des sciences sociales, rue des Saints-Pères, le centre de l'[École sociétaire](#) et dote celle-ci d'une revue, *La Science sociale*, qu'il rédige avec [Charles Pellarin](#). Il publie des traités fouriéristes. Il est favorable aux essais phalanstériens mais s'intéresse aussi au mouvement coopératif. La Librairie des sciences sociales publie ainsi en 1867 et 1868 un *Annuaire de l'Association*, dans lequel Godin publie deux articles sous le pseudonyme A. Mary. François Barrier poursuit son action en faveur des enfants en fondant en 1865 la première Société protectrice de l'enfance. Godin l'invite à plusieurs reprises à visiter le Familistère. Dès juin 1865, il devait accompagner à Guise les fouriéristes [François Cantagrel](#) et [Jean-Baptiste Noirot](#). Il s'y rend finalement vers 1868.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 29/12/2023

Spire le 7 mai 1866 350

Le 5 de ce mois le journal est intitulé sous
le nom d'Almanach comme les éditions
de l'éditeur M. **Affonsine et Barrat** simple.
Il y a une notice sur une combinaison offerte
à l'abbé Fournier par le pape Pie IX qui
est de l'abbé Affonsine; il s'agit de la
coupe de la vocation, et le point
du numéro du 6 mai dans lequel l'abbé
contient dans un article émanant des deux phares
ses paroles suivantes que l'abbé Affonsine, à l'ouverture
d'un arrêt prononcé dans la cause
des moines d'imprimer leur forme d'impôts
dans la Seconde partie dans laquelle

cette phrase touche une question qui
Depuis bien longtemps est l'objet de mes préoccupa-
tions et qui me laisse encore un point à
éclaircir avec plaisir de mes études sur les
lois de la vie. Je serais heureux de
recevoir au moins de vous la vie d'une secte qui
qui ne m'a pas donné de personne
l'apport des douleurs auxquelles je suis
et bâti par le fait de la nature humaine, &
puissamment contribué à faire répandre par
tout des personnes l'intervention d'un intelligent
supérieur dans le marché des phénomènes de
la vie. L'athéisme a pris la ses principaux
motifs; il est une erreure veillant sur un
trois qu'il approfondi des phénomènes & des lois
du mouvement et de la vie universelle; je
dis tout. Votre arrêt par ailleurs

Mais lorsque la douleur est inhérente aux œuvres de la créature même ; comme les douleurs de l'infirmité en sont un des plus frappants exemples, il y a au moins là une contradiction apparente si elle n'est fondamentale. Mais que les malades ouvrent l'harmonie des fonctions de la vie au profit de la créature. c'est là le point que je voulais faire trouver le moyen d'assurer par des preuves suffisamment solides et probantes, que la créature soit obligée d'opérer sous la purification que cette effort puissante, d'intelligence et de travail, tout ce que la nature, mal à sa disposition pour assurer dans la vie de ses propres matériels et moraux, cela se connaît assez facilement : mais que la créature soit privée dans l'organisme de l'effet des forces destructrices de ses mœurs. que l'on se permet dans le jeu des fonctions organiques comme cela existe pour la satisfaction de nos sens, la douleur n'en touche tout naturellement qu'à propos d'un événement aussi important qu'il est à l'enfantement : que l'attrait régne nécessairement lorsque suit des actes essentiels de la vie ou lorsque la créature peut être soustraite par un acte de sa volonté, afin de entraîner à au contraire le rôle que la créature attend d'elle, cela de moment : mais que la créature soit fondamentale à la douleur pour transmettre un acte aussi important qu'il est celui de l'infirmité : cela nous pose le grand problème de la sincérité et de l'efficacité de la douleur dans le rôle que la créature a assigné

a la creation d'un autre être. sans pour cela
abandonner Dieu ni sa divinité. l'imprécision
de la théologie. a droit à discuter dans
la vie. a ne discuter je n'en sais pas j'en sais
à l'harmonie de la vie dans l'univers. par conséquent
quand la douleur m'apparaît réelle dans mon
esprit il est volonté et du travail de la nature
je sais que cette douleur a un but malgré l'infélicité
dans les œuvres de Dieu. je ne sais pas qu'il
se complaisir à attacher à l'inspiration des
œuvres de Dieu aussi évidentes pour le donner
souvent le vain plaisir de faire à la
science de la miséricorde le soin de les faire disparaître.

malgré cela de la science avait réalisé
des progrès. il méritait vraiment; et il aurait bien
son importance dans l'étude des intentions distinctes
au sujet des destins humains. — Je suis heureux
que sous ma passée ignorance par quel moyen ce
résultat est obtenu. cette bête réforme? cette bête
qui en sont à moyen? les siennes retraient alors
et au droit qu'en amélioreraient longtemps
bon pour moi dire un mot.

Vous comprendrez que je n'est malheureusement
de la position que je suis faire avec vous,
mais vous avez touché à un de vos objectifs qui
vous montrent la douleur comme irrémédiablement
attachée à la science humaine, et alors du fait
de l'ignorance et de l'inégalité de l'homme: ces objectifs
occupent peu de temps au plus vite nous verrons alors
que je pourrais obtenir de vous. de vos explications
me satisfaisant pas au pourquoi des douleurs

de l'infirmité dans la paix, a un droit
pas moins un pas insurmontable de fait à l'assiette
à la vérité auquel lui, et quelqu'un autre
que nous n'aurions pas été de la faute et
de la paix dans le but de la paix humaine,
grand question qui pèse d'un grand poids
dans la théorie sociale lorsque la lumière
se fait sur ce point avec toute clarté
quelle que soit.

Je vous parle de l'importance que j'attache à cette
question pour deux raisons : Mais j'insiste
sur la vérité et l'opposition de la théorie de l'assiette
dont nous sommes les défenseurs (je veux dire les socialistes
et Fourier) je crois que si la loi de la paix
nous était aussi bien connue que celle du plaisir
et en avantageait une théorie. Du résultat
et du sacrifice, qui marcheraient parallèlement
à celle de l'assiette, on lui tendrait une main
fraternelle pour arriver à création par la
charité universelle, le bonheur de tous,
ce qui vaut dans la paix que nous en continuons
bien à croire.

Cordialement
A. L.

Mille et une bonnes fées à M. Pétain
auquel je dois des renseignements pour le témoignage
de sympathie qu'il vient de me donner.